

16 Avenue du Pont de France 11300 LIMOUX  
Tél. 04 68 31 08 85 – Fax 04 68 31 47 72  
Société coopérative agricole à capital variable  
N° agrément préfectoral : 11190 - code NAF: 1101Z  
RCS Carcassonne 775 803 117 SIRET 775 803 117 00016  
N° TVA intracommunautaire FR93 775 803 117  
N° agrément Dist. Phyto : LR00038 distributeur professionnel

### OÏDIUM

Nous observons régulièrement des symptômes sur feuilles (Chardonnay). Nous sommes en période de forte sensibilité. Resserrer vos cadences, alterner les matières actives et soigner votre pulvérisation.

Produits à utiliser :

OIDIUM	Dose / ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
DYNALI	0.5L	N	EUH401, H410	5m	21 jours	6 heures
CIDELY ou CYFLODIUM	0.5L	Xi, N	EUH401, EUH208, H411, H315	5m	21 jours	24 heures
KUSABI	0.3L	Xn, N	EUH401, EUH208, H412, H351	5m	28 jours	6 heures
LUNA SENSATION	0.15L (14 jours) ou 0.2L (21 jours)	Xn, N	EUH401, H410, H302, EUH208	5m	35 jours	6 heures
YARIS	0.15 L	Xn, N	H351 H400 H410	5m	35 jours	6 heures

En **agriculture biologique**, les fongicides utilisables pour lutter contre l'oïdium sont les suivants :

OIDIUM	Dose/ ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
MICROTHIOL SP DISPERS	12.5 Kg	Sc	EUH401	5 m	3 jours	24 heures
HELIOSOUFRE	7.5 L	Xi	EUH401, H318	5 m	3 jours	24 heures
MICROTHIOL SP LIQUIDE	12.5 L	Sc	H317 H319	5 m	3 jours	48 heures

### PRODUITS ALTERNATIFS ET BIOCONTROLES

Ces produits ont un niveau d'efficacité souvent inférieur aux produits conventionnels. Il est préconisé de les associer avec du SOUFRE MOUILLABLE.

**LIMOCIDE** base 100 L d'eau, 0.6% en association avec 5 kg/ha de **MICROTHIOL**

**ARMICARB** 3 Kg + 2Kg de **MICROTHIOL**

### POUDRAGE

**VEGESOUFRE** à 20kg

**FLUIDOSOUFRE** de 20 à 25kg

Produit alternatif : **MATYS DUO** à 15kg

## MILDIU

Premier symptôme observé. En encadrement de floraison, en période de sensibilité, nous vous recommandons de passer sur des spécialités pénétrantes.



Nous vous conseillons d'utiliser des produits suivants :

MILDIU	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DER
SARMAN	3L	Xn, N	EUH401, H317, H410, H318, H361fd, H351	20m	28 jours	48 heures
AVISO	2.5 Kg	Xi, N	EUH401, H400, H410, H317, H361fd	5m	28 jours	48 heures
SELVA	4 L	N	H410		28 jours	
MILDICUT	4.5 L	Xn, N	EUH401, H412	5 m	28 jours	48 heures
ENERVIN	2.5 kg	Xn, N	H410 H373 H400	5 m	35 jours	6 heures
SIRBEL	1.3 kg	Xn, N	EUH401, H317, H400, H318, H351	20m	28 jours	48 heures

Sur mildiou en **agriculture biologique** :

MILDIU	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DER
MICROS-COP	2 Kg	Xn, N	EUH401, H400, H410, H302, H315, H318	20 m	21 jours	48 heures
BOUILLIE BORD	3,750 Kg	Xi, N	EUH401, H318, H410	5m	21 jours	24heures
CHAMP FLO AMPLI	2L	Xn, N	H302, H319, H332, H410	20m	21 jours	48 heures

## CICADELLE DE LA FLAVESCENCE :

**La CAVALE en partenariat avec le GDON et le Syndicat du Cru de Limoux vous invitent le 9 juin à 8h devant Cave Coopérative de St Hilaire ADJ une rencontre pour faire le point sur la lutte flavescence dorée pour la commune de St Hilaire et Ladern. Pour tous renseignements complémentaires voir Marlène TISSEYRE au Syndicat du Cru.**

Le premier traitement obligatoire a été fixé du 1<sup>er</sup> juin au 16 juin. Nous préconisons une application sur fin de période.

CICADELLE	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
GARVINE	1.5L	Xn, N	H317 H304 H336 H319 H410	20 m	21 jours	
LAMBDASTAR	0.125L	Xn, N	H302 H317 H332 H410	50 m	7 jours	
DUCAT	0.7L	Xn, N	EUH 401, H410, H226, H302, H304, H317, H319, H332, H336	5m	14 jours	48 heures
MAGEOS	0.07kg	Xn, N	H302 H335 H373 H400 H410	20 m	14 jours	
KLARTAN	0.2L	N	H410, EUH401	5m	60 jours	24 heures

Sur cicadelle en **agriculture biologique** :

CICADELLE	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
PYREVERT	1.5 L	N	H410	50 m	3 jours	6 heures

**Ne pas mélanger un IDM avec une pyrethrine pendant la floraison.**

### PROTECTION DES ABEILLES

Nous vous conseillons de traiter le soir de préférence après le coucher du soleil. Eviter les heures précédant le lever du soleil (2 heures). Le vent doit être inférieur à 19 km/h vous limiterez ainsi vos pertes par dérive.

### MODIFICATION DU STEWARD

Nous vous informons d'une modification du classement de la spécialité **STEWARD WG** qui passe H372.

Le **nouveau classement H372** entraîne dès maintenant **une interdiction de mélange** avec toute autre spécialité. En conséquence, la coopérative vous propose un échange de produit avec le **STEWARD SC**.

Merci de vous rapprocher de votre technicien très rapidement.

### **COLLECTE DES EVPP : MERCREDI 21 et JEUDI 22 JUIN 2017**

**Au dépôt appro, site du pont du Sou  
De 9h à 12h et de 14h à 17h**

Pensez à apporter vos emballages vides.

Les saches sont à votre disposition pour récupérer les bidons.

Nous vous demandons de bien **LAVER** et **RINCER** les bidons et de mettre les bouchons à part. Pour les emballages papiers ou plastiques ayant contenu des produits, il nous est également possible de les recevoir.

**Attention, ne pas confondre l'emballage avec le carton de transport.**

### Le service technique

Gilles AVERSENQ 06.30.54.88.26

Hervé MARROT 06.72.65.91.92

Mathieu RUFFIE 06.89.56.56.51